









Végétation aquatique

- Présence de **macrophytes** (nature, abondance, pourcentage de recouvrement) 
- Réalisation d'un prélèvement de diatomées (**BD**) 



Invertébrés

- Prélèvements de macroinvertébrés benthiques (**protocole RCS**) avec approche quantitative (3 stations au minimum sur deux à trois campagnes dont une en amont et une à deux dans le futur tronçon court-circuité), le cas échéant une station dans la zone devant être ennoyée (si des affluents sont captés, des échantillonnages supplémentaires devront être mis en œuvre) 
- Inventaire des espèces à statut de protection (écrevisses, ...) 


Ichtyofaune

- Données piscicoles générales : composition spécifique, espèces à statut de protection 
- Données piscicoles élaborées sur la base de protocoles d'échantillonnage privilégiant lorsque cela est possible la prospection complète à pied De Lury à des périodes permettant de capturer les alevins de l'année (0+) 
- Structure du peuplement sur 2 à 3 stations (Une station témoin amont et une à deux stations dans le futur tronçon court-circuité) sur une seule campagne dans le cas d'une autorisation (si des affluents sont captés, des échantillonnages supplémentaires devront être mis en œuvre)
- Abondance et structure de classe d'âge des espèces cibles sur 1 à 2 stations (une station dans la zone d'emprise des travaux et une station témoin amont en cas de suivi) sur une seule campagne
- Diagnostic dépassant le cadre indiciel avec analyse de l'évolution des structures de classes d'âge en intégrant les événements hydrologiques susceptibles d'avoir conditionné le recrutement en juvéniles


Continuité biologique

- Obstacles artificiels ou naturels à la **montaison** et à la **dévalaison** situés amont et aval des projets de prise d'eau 
- Enjeux attachés à la continuité et **diagnostic continuité** en rapport avec le peuplement piscicole (grands migrateurs, salmonidés, cyprinidés rhéophiles, espèces patrimoniales, ...)
- Pour les cours d'eau non classés L.214-17, présence de zones de **frayères** en amont et en aval de la zone d'emprise du projet afin d'évaluer les enjeux de la continuité piscicole
- Situation du projet vis-à-vis des plans de gestion des grands migrateurs (PLAGEPOMI, ZAP...) 

Caractéristiques habitationnelles au regard des exigences des espèces présentes




- Évaluation du potentiel d'habitats des futures zones éventuellement ennoyées, zones de croissance (présence de sous berges, abris en berge (nature et importance relative) et zones de frayères (dénombrement frayères potentielles ou réelles dans l'emprise du projet) 

Faune et flore inféodée au milieu aquatique à statut de protection

- Inventaire des espèces animales et végétales à caractère patrimonial, faisant l'objet d'une protection, ... (ex : Desman, Loustre, Castor, Batraciens, Euproctes, Aphanius de Corse, Drosera, Millepertuis, ...) 
- Présence d'habitats remarquables

Diagnostic Etat initial

Diagnostic des fonctionnalités du milieu, facteurs limitants, rappel enjeux continuité

-  Données de 1er niveau (impact potentiel faible)
-  Données de 2ème niveau (impact potentiel modéré à important)
-  Données de 3ème niveau (impact potentiel majeur)

Avertissement : les données ciblées sont des recommandations à adapter en fonction des projets et n'ont en aucun cas un caractère d'opposabilité